

Groupe Rambouillet en commun



Rambouillet Infos n°327-Mars 2023

Pour une politique culturelle audacieuse et libre à Rambouillet

Madame le Maire a pris il y a quelques semaines une décision qui a choqué bon nombre de rambolitaines et de rambolitains et qui heurte bien au-delà de Rambouillet. Le palais du Roi de Rome a exposé le travail d'un artiste internationalement reconnu, le photographe Joël-Peter Witkin. Ses photographies, qui revisitent les chefs-d'œuvre de la peinture classique, sont un questionnement fort de l'esthétisme qui nous interroge tous à des degrés divers.

Nous regrettons vivement que la Mairie ait finalement décidé de ne plus assumer ce choix en stoppant toute communication autour de l'exposition, allant jusqu'à en caviarder l'affiche principale au mépris de toutes les règles de respect des œuvres d'art. Les raisons qui auraient poussé la mairie à ce revirement seraient quelques messages mettant en avant des valeurs religieuses et non artistiques.

Dans notre république laïque, les choix municipaux ne doivent pas se voir remis en cause par des groupes de pression religieux. Il en va de la qualité et de l'ambition de la politique culturelle de Rambouillet. Bien sûr, toute œuvre contient ses surprises et peut susciter des incompréhensions et même des désaccords. Il convient alors de les expliquer et non de les masquer honteusement comme la mairie a choisi de le faire. L'image de Rambouillet a été tristement abimée par cette lamentable affaire dans les médias nationaux et internationaux.

Nous avons été heureusement rassurés de constater que les rambolitaines et les rambolitains ne s'y sont pas trompés : le livre d'or de l'exposition était rempli de commentaires élogieux, les critiques étant très minoritaires.

Nous regrettons ce manque de confiance dans le travail de la directrice du musée du Roi de Rome, commissaire de cette exposition, qui a mis ses compétences au service de la ville de Rambouillet depuis plus de 16 ans. Nous lui devons le transfert du priant de Nicolas d'Angennes au musée du Roi de Rome, devenu musée d'art et d'histoire de notre ville. Nous rappelons que nous avons demandé ce transfert lors du conseil municipal du 12 février 2015 et qu'il nous avait été répondu que ce n'était pas possible.

Rappelons également que cette statue se trouvait dans le hall de la mairie, placée alors en regard du tableau du Christ en croix, dont nous avons également demandé le transfert lors de ce même conseil municipal, au nom de l'application de la loi de 1905, article 28 qui stipule *qu'il est interdit, à l'avenir, d'élever ou d'apposer aucun signe ou emblème religieux sur les monuments publics ou en quelque emplacement public que ce soit, à l'exception des édifices servant au culte, des terrains de sépulture dans les cimetières, des monuments funéraires, ainsi que des musées ou expositions.*

Ce n'est qu'en 1994 que M. Larcher le fit installer dans l'escalier d'honneur de la mairie. Or si ce tableau pourrait avoir acquis le statut d'objet de musée pour certains, ce nouvel emplacement dans un lieu public et laïc ne désactive pas sa portée religieuse. Nous espérons que cette belle peinture du fils de Jacques-Jean Thévenin, architecte de la ville, rejoindra prochainement le musée du Roi de Rome pour respecter la laïcité des bâtiments publics et une préconisation dans ce sens du service départemental de l'inventaire du patrimoine qui a dirigé la restauration du tableau en 2011. **Plus globalement, nous demandons instamment que la politique culturelle de la ville de Rambouillet, membre du réseau des villes et pays d'art et d'histoire, ne soit plus jamais soumise à des groupes de pression religieux et que l'audace et la liberté dans les choix artistiques des expositions soient respectées par madame le maire.**

Quelle politique de santé à Rambouillet ?

Le 31 janvier 2023 a eu lieu une commission d'appels d'offres avec pour sujet : **choisir un cabinet d'architectes urbanistes pour étudier la faisabilité de reconverter le site de l'hôpital de Rambouillet.**

Les raisons de cette étude :

- Le site appartient à l'ARS (Agence régionale de santé), donc à l'État en ce qui concerne le foncier et les bâtiments.
- Il est dit que l'ARS aurait validé le choix de construire un nouvel hôpital plutôt que de réhabiliter l'actuel hôpital. Projet à moyen et long terme entre 6 et 10 ans. L'engagement est de convertir le lieu actuel une fois le nouvel hôpital créé et ledéménagement des équipes effectué.
- Dans le cadre de l'installation d'un nouvel hôpital, la commune est prioritaire pour présenter un projet de reconversion, d'où son appel à un cabinet d'études, indispensable pour déterminer le prix du terrain. La ville pourrait proposer de faire un parc, donc valeur foncière faible ou de développer un programme de logements privés qui augmenterait de façon significative le prix du foncier.
- La majorité municipale indique qu'il est souhaitable de faire cette étude afin d'anticiper financièrement les futurs investissements.
- N'ayant pas la connaissance des enjeux exprimés par la municipalité dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP), nous en avons déduit qu'une des obligations est la sauvegarde des bâtiments anciens, la chapelle et le souhait de la municipalité de (re)construire l'école de la Gommerie.

Nous sommes intervenus au cours de cette présentation pour affirmer **que nous n'accordons pas d'importance aux rumeurs qui s'expriment sur le futur lieu de l'hôpital. Cependant nous désirons savoir si la création d'un nouvel hôpital a été actée. Nous souhaitons connaître si c'est le cas où celui-ci serait implanté. Sinon nous ne comprenons pas pourquoi nous mettons en place une étude de faisabilité de reconversion du site de l'hôpital maintenant.**

Ce projet s'il existe est pour les 10 ans à venir. La ville, les équipes municipales, les contextes de société, les besoins pour la santé pourront avoir changé en 10 ans. Pourquoi, commanditer et rémunérer un cabinet d'étude sur des hypothèses ?

La première réponse que nous attendons est que l'ARS signe l'engagement d'implantation d'un nouvel hôpital à Rambouillet. La santé en France va très mal. Nous ne souhaitons pas être un futur hôpital à la Dourdannaise. L'hôpital de Versailles est sous-dimensionné. Notre territoire a besoin de cet hôpital avec ses services actuels qui fonctionnent et qui rayonnent au-delà du territoire en desservant les départements limitrophes.

Notre territoire, notre ville ont besoin de l'hôpital. Nous ne pouvons pas le détruire sans avoir l'assurance qu'il sera reconstruit à un autre endroit dans la ville.

-

Pour nous contacter : david.jutier@rambouillet.fr – france.desmet@rambouillet.fr – alain.poulet@rambouillet.fr – melanie.sordon@rambouillet.fr – jean-luc.bernard@rambouillet.fr – marie-anne.polodebeaulieu@rambouillet.fr



David Jutier



France Desmet



Alain Poulet



Mélanie Sordon



Jean-Luc Bernard



Marie-Anne Polo de Beaulieu